

# Trois journées d'étude sur l'inceste



## Première journée : Liège, le 30 septembre 2010

### L'inceste : pourquoi le drame arrive

Lorsqu'un inceste est dévoilé, l'incrédulité et l'incompréhension sont souvent de mise. Pour dépasser l'horreur et l'effroi qu'inspire cette situation et être en mesure de venir en aide à la famille, il s'agit pour le professionnel d'être porteur d'une connaissance et d'une compréhension des dynamiques incestueuses. Comment un être humain en arrive-t-il à s'en prendre sexuellement à son enfant ? Comment se fait-il que l'entourage n'ait rien remarqué ? Pourquoi l'enfant ne s'est-il pas opposé ?

## Deuxième journée : Liège, le 14 octobre 2010

### Mieux comprendre ce que vivent les victimes d'abus sexuels

Que vit un enfant victime d'abus sexuel, enfermé dans le secret, manipulé par un adulte qui disait l'aimer ? Quelles sont les conséquences sur son estime de lui, son image de lui, sa façon d'être en relation avec les autres, sa sexualité, son rapport au corps ? Quels sont les symptômes qui doivent attirer l'attention du professionnel ? Comment peut-on alléger les séquelles à court, moyen et long terme des abus subis ? Enfin, quels sont les facteurs de résilience qui vont aider la victime à s'en sortir ?

## Troisième journée : Liège, le 28 octobre 2010

### La reconstruction du lien après l'inceste est-elle possible ?

En tant qu'intervenants il nous est régulièrement demandé d'organiser, à la demande de l'auteur, du parent non protecteur et/ou de l'enfant lui-même, une reprise de contact entre l'enfant abusé et son parent abuseur ou son parent non protecteur. Si cette demande peut choquer le professionnel qui se souvient des faits abusifs, il ne peut pourtant se contenter d'une prise de position idéologique sur ce sujet. Comment réfléchir collectivement à cette décision ? En prenant en compte quels facteurs ? Quels sont les risques d'une reprise de contact ? Quelles difficultés peuvent émerger si l'on refuse des contacts à une victime qui les souhaite ? Quel sens peut-on donner à ces rencontres (ou à l'absence de rencontre) ? Quel est le travail à réaliser en amont avec l'auteur pour que cela profite à l'enfant ?

### Par l'équipe de Kaléidos

Asbl créée en 2005, issue d'un projet pilote développé au sein de l'association Parole d'Enfants depuis 2001, l'asbl Kaléidos a pour but d'apporter une prise en charge psycho-socio-éducative aux jeunes concernés par l'abus sexuel et à leurs familles. En particulier, Kaleidos offre une prise en charge des situations d'abus sexuels intrafamiliaux dans l'arrondissement judiciaire de Liège, sous mandat du SAJ, SPJ ou TJ. **Infos** : [www.asblkaleidos.be](http://www.asblkaleidos.be)

### Public cible

Les professionnels confrontés dans leur travail à des situations d'inceste et qui souhaitent acquérir des points de repère pour accompagner ces situations ou éclairer des décisions à ce sujet.

### Moyens pédagogiques

Toutes ces questions feront l'objet d'une présentation théorique émaillée de descriptions cliniques et de documents illustratifs.

### Informations pratiques

Liège, les **jeudi 30 septembre, 14 octobre et 28 octobre, et mardi 21 septembre 2010**, de 9h30 à 15h30.

**Prix par journée** : 30 € (45 CHF). Inscription par convention (formation continue en France) : 42 €

# Bulletin d'inscription

Vous pouvez vous inscrire par Internet sur notre site [www.parole.be](http://www.parole.be)

Vous pouvez également photocopier le bulletin ci-dessous ou nous envoyer ces informations sur papier libre à Parole d'Enfants (Paris ou Liège), ou encore par courrier électronique à [info@parole.be](mailto:info@parole.be)

L'inscription est ferme dès réception d'un bulletin d'inscription et du paiement (ou d'une attestation de prise en charge fournie par l'employeur).

**Parole d'Enfants** - [info@parole.be](mailto:info@parole.be)

En Belgique > 7c, Boulevard d'Avroy B-4000 Liège - Tél +32 (0)4 223 10 99 - Fax +32 (0)4 223 15 56

En France > 57, rue d'Amsterdam F-75008 Paris - Tél 0800 90 18 97 - Fax 0032 4 223 15 56

Je m'inscris à la première journée thématique sur l'inceste : pourquoi le drame arrive (le 30/09/2010)

Je m'inscris à la deuxième journée thématique sur l'inceste : mieux comprendre ce que vivent les victimes d'abus sexuels (14/10/2010)

Je m'inscris à la troisième journée thématique sur l'inceste : la reconstruction du lien après l'inceste est-elle possible ? (le 28/10/2010)

Nom ..... Prénom : .....

## ADRESSE PRIVEE :

Rue : ..... N° : ..... Ville : .....

Code postal : ..... Pays : ..... Tél : .....

Fax : ..... e-mail : .....

## ADRESSE PROFESSIONNELLE :

Institution : .....

Rue : ..... N° : ..... Ville : .....

Code postal : ..... Pays : ..... Tél : .....

Fax : ..... e-mail : .....

J'effectue un versement sur le compte IBAN : BE37 7755 9056 5828 bic : GKCCBEBB

J'effectue un versement sur le compte : 775-5905658-28 (depuis la Belgique)

Mon organisme envoie une attestation de prise en charge et règle par mandat administratif (inscription par convention en France)

J'envoie un chèque de ..... EUR à l'ordre de "Parole d'Enfants" (depuis la France)

J'effectue un versement de ..... CHF sur le compte CCP n°40-688752-4 à Bern (depuis la Suisse)

Je désire recevoir une facture établie au nom de .....

Adresse de facturation : .....

## DATE ET SIGNATURE :

.....



**Association Parole d'Enfants**

En Belgique > 7c, Boulevard d'Avroy B-4000 Liège - Tél +32 (0)4 223 10 99 - Fax +32 (0)4 223 15 56

En France > 57, rue d'Amsterdam F-75008 Paris - Tél 0800 90 18 97 - Fax 00 32 4 223 15 56

[www.parole.be](http://www.parole.be)